

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 décembre 2016

PLF 2017 - (N° 4271)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 667

présenté par
M. Pupponi

à l'amendement n° 222 de Mme Le Callennec

ARTICLE 40

I. – À l'alinéa 3, substituer au mot :

« situation »

le mot:

« dynamique » ;

II. – En conséquence, au même alinéa, après le mot :

« avis »,

insérer le mot :

« conforme ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel et précision sur les modalités d'agrément des territoires pouvant bénéficier de l'expérimentation.